

Les CCP

La Commission Consultative Paritaire (CCP) est une commission qui statue sur les questions d'ordre individuel concernant les contractuel-les de droit public. La structuration du ministère de la Culture en une myriade d'établissements a conduit à la mise en place d'un grand nombre de CCP. Voici les listes locales et nationales présentées par SUD Culture Solidaires :

[Ministère, personnel non enseignant](#)

[INRAP, personnel scientifique et technique](#)

[Musée du Louvre](#)

[Château de Versailles](#)

[BnF](#)

[CMN](#)

**ENSEMBLE,
IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !**